

"70. Sont exclus du concours : 10 les membres et les officiers de l'Université-Laval ; 20. les élèves des collèges et des écoles ; 30 tous ceux qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats."

Le sujet du concours de 1871 est : *le Concile œcuménique et le monde.*

Les pièces doivent être envoyées, conformément au règlement ci-dessus, à M. l'abbé Louis Beaudet, secrétaire de la Faculté des arts. Terme de rigueur, 31 mai 1871.—*Le Journal de Québec.*

Bulletin Bibliographique.

CHARTIER.—*La Colonisation dans les Cantons de l'Est brochure in 8vo. 96 pages* par le Revd. Messire Chartier ptre. agent d'immigration et de colonisation.

Cet ouvrage, essentiellement pratique, est un guide parfait pour le colon. Sa règle de conduite y est tracée de point en point et il y trouvera une solution à ses difficultés, une réponse toute faite à ses objections. L'auteur ne vise nullement à l'effet littéraire ; il cherche le naturel, la simplicité, il veut se mettre à la portée de toutes les classes de la société, mais c'est précisément à cause de cette négligence apparente de style, qu'il a écrit des pages réellement admirables. Nous en citerons quelques-unes, prises au hasard, parmi celles qui nous paraissent condenser le plus de renseignements pratiques.

TERRE A BOIS FRANC.

Les lots sur lesquels le bois franc domine sont plus avantageux à coloniser que ceux couverts de bois mou. Le bois franc pousse généralement sur la terre haute et par conséquent la mieux égouttée. Le bois franc est toujours moins épais que le bois mou, ce qui permet de herser et semer avec facilité autour des souches. La cendre du bois franc est ensuite un revenu qui en vaut la peine. Ce n'est pas à dire toutefois que la terre à bois mou soit mauvaise : au contraire on trouvera souvent de la bonne terre là où poussent l'épinette et le sapin, et le sol le plus riche est généralement celui qui porte du bois franc mêlé de bois mou.

Au reste il n'y a guère de règle fixe pour juger de la qualité de la terre par l'espèce et la qualité du bois ; il faut toujours examiner le sol lui-même, ainsi que plusieurs autres détails.

On ne doit pas exiger qu'un lot soit entièrement couvert de bois franc, mais seulement une bonne partie qui soit située de manière à pouvoir être défrichée d'abord ; car la grande question pour le colon est de commencer à défricher la partie de son lot qui lui donnera des revenus le plus tôt possible.

Voici la méthode de défricher là où il y a du bois franc : on commence par sarcler l'étendue de forêt que l'on veut abattre. Le sarclage consiste à arracher tous les arbustes tels que le buis, le *bois d'original* etc. et à raser près du sol tous les arbres qui ont moins de 6 pouces à la souche. Tout le produit du sarclage, ainsi que les branches et autres *embarras* sont mis par tas auxquels le feu est allumé de suite. Après le sarclage fini, il ne reste plus que les gros arbres qui se trouvent isolés les uns des autres : et, l'espace étant parfaitement nettoyé entre eux, le bûcheron procède à l'abatage avec facilité. Il est important que le sarclage se fasse avec soin tant pour accommoder ceux qui abattent les arbres, que ceux qui tasseront le bois ensuite pour le faire brûler. Comme on peut le voir, le sarclage doit se faire lorsqu'il n'y a pas ou presque pas de neige sur la terre. Le temps où l'on sarcle le plus ordinairement est l'automne, le colon nettoie alors l'étendue qu'il peut abattre et défricher durant son hiver.

Dans l'abatage des arbres on a soin de les faire tomber tous sur le même sens, afin qu'ils ne se croisent pas, ce qui nuirait encore quand viendrait le moment de tasser.

Dès qu'un arbre est tombé, on le coupe par billes de 10, 12, 15 et même 20 pieds de longueur suivant la grosseur du tronc et aussi suivant la force des bœufs qu'on emploiera pour tasser ; on coupe toutes les branches, qui sont mises par tas et brûlées de suite.

Alors on met les billes en tas. Une paire de bons bœufs est ici presque indispensable au colon : nous n'avons personne d'entreprendre le défrichement d'un lot sans ce puissant auxiliaire. Quand on tasse du bois mou de peu de grosseur, on peut le faire à bras d'hommes : mais même là il n'y a rien de comparable à la paire de bœufs.

Et à ce propos nous prenons occasion de suggérer au colon de ne pas regarder le prix qu'il paye pour une paire de bœufs, mais leur force et leur vigueur. Car plus les bœufs sont forts, plus on tasse vite et plus les billes peuvent être coupées longues, et des bœufs de 2000 livres mangent moins, proportion gardée du service rendu, que des petits bœufs de 1000 à 1200 livres.

Mais revenons à notre abatis de bois franc. Voilà le colon en frais de tasser. Il choisit un endroit un peu élevé et il commence par y traîner avec ses bœufs 7 à 8 billes qu'il met les unes à côté des autres. Ensuite au moyen de leviers, il met une autre rangée de billes sur la première et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une seule bille vienne faire comme le faite du tas. Il lui faut une couple d'hommes pour l'aider dans cette besogne. Le

nombre de tas par acre dépend, bien entendu, de l'épaisseur de la forêt 6 ou 7 tas sont la moyenne.

Une fois le bois tassé on y met le feu. Le bois franc brûle en tout temps : il n'est pas nécessaire, d'attendre qu'il sèche. Et souvent, c'est en plein hiver, au milieu des neiges qu'on le fait ainsi brûler.

Une fois que le bois est brûlé, la cendre de chaque tas est amassé et placée à l'abri, afin que les pluies ne l'endommagent pas ; et le défrichement est terminé.

Le printemps suivant on passe la herse entre les souches, et la terre est ensemençée pour une première fois. Les colons ont toujours le soin de semer de la graine de foin avec le grain et une fois la récolte enlevée, on laisse la terre en prairie et ensuite en pacage jusqu'à ce que les souches soient assez pourries pour permettre de les enlever facilement et de faire un premier labour. On peut aussi semer au printemps des patates, du blé d'inde, des fèves, des navets, etc., et à l'automne, semer de la graine de foin là où ces légumes ont été récoltés.

Enfin il y a mille modes différents d'utiliser le défrichement au plus tôt, que les nouveaux colons apprendront aisément des plus anciens : nous ne donnons ces détails, ainsi que ceux qui suivent, que pour les personnes qui n'ont aucune idée pratique du défrichement.

Quand un colon ne commence un défrichement que tard le printemps, ce qu'il doit faire est de tâcher d'en finir une partie le plus tôt possible afin de pouvoir semer un morceau en navets (les navets se sèment jusqu'en juillet) et un morceau en avoine ou sarrasin, qui, lors même qu'ils n'auraient pas le temps de mûrir, donneront toujours du fourrage vert et avec ses navets et son fourrage il pourra nourrir ses animaux durant l'hiver et le printemps suivants.

Disons maintenant un mot des produits de la cendre. La cendre est coulée au moyen de cuves ou simplement de grandes auges percées par un bout, et le *lessis* qu'elle produit est bouilli dans des chaudrons absolument comme la sève des érables, et quand il est *réduit*, il est devenu ce qu'on appelle du sel potasse. Le sel rapporte environ \$2.50 des 100 livres. Il faut comme 22 à 24 minots de cendre pour faire 100 livres de sel et un acre en bon bois franc peut donner 75 à 80 minots de cendre. On voit par là le revenu que le colon peut retirer tout en défrichant sa terre.

TERRE A BOIS MOU.

Les terres couvertes exclusivement de bois mou offrent quelques désavantages. D'abord le bois mou ne donne presque pas de cendre et le peu qu'il donne ne vaut pas la peine d'être ramassé et mis en sel. Mais la grande difficulté du bois mou, c'est qu'on ne peut le faire brûler quand il est complètement vert. Ceci empêche souvent le colon d'ensemencer dès la première année comme il le fait toujours avec le bois franc.

Voici comment on procède au défrichement dans le bois mou. On rase près du sol tous les arbres qui ont moins de 6 pouces à la souche, sans sarcler les arbustes. On abat les arbres, on les coupe par billes de longueur convenable, et on coupe toutes les branches et les têtes des arbres. Tout est laissé étendu sur le sol pour sécher. C'est ce qu'on appelle, en termes de colons, faire de l'*abatis plat*.

Dès que l'abatis est suffisamment sec, on y met le feu. On peut se faire une idée de l'immense embrasement que doivent offrir plusieurs arpents couverts de bois résineux : les amateurs de spectacle y trouveraient leur compte à contempler ce travail de l'élément qu'on est convenu d'appeler destructeur ; mais qui assure ici, en une seule nuit, du pain et de l'avenir à tout une famille.

Quand l'abatis a été balayé par le feu, toutes les broussailles, les branches, la mousse etc., etc., ont disparu ; il ne reste plus que les billes noircies, qui gisent pêle-mêle, à moitié consumées. Alors on procède à tasser comme on a vu précédemment, et à mettre le feu aux tas. Bientôt il ne reste plus que les souches et de faibles monceaux de cendre ça et là. En hersant, on répand cette cendre uniformément sur le sol, on sème ensuite du grain et de la graine de foin, et la terre est encore laissée en prairie et en pacage jusqu'à ce que les souches soient pourries.

Il est bon de remarquer que cette dernière méthode ne s'applique qu'à la terre exclusivement couverte de bois mou ; car du moment qu'on rencontre du bois mêlé (bois franc et bois mou) il vaut mieux procéder comme dans le bois franc, et même sauver la cendre pour la convertir en sel.

Nous terminons ce chapitre en donnant une idée de ce que coûte le défrichement.

Dans le bois franc un bûcheron ordinaire mettra 6 jours à sarcler, abattre, ébrancher et couper par billes un arpent. Trois hommes avec une paire de bons bœufs tasseront un arpent par jour. A part cela, il faut calculer le temps de celui qui met le feu aux tas, qui l'attise au besoin et qui ramasse la cendre. On peut dire avec assez de justesse que le défrichement coûte, en moyenne, \$1.00 de l'arpent dans le bois franc.

Dans le bois mou le bûcheron n'est pas obligé de sarcler, mais le bois étant plus fort et plus embarrassé il lui faudra le même espace de temps, 6 jours, pour abattre son arpent et le couper en billes. Le temps requis pour le tassage dépend beaucoup de la manière dont l'abatis brûle. Si on a la chance de mettre le feu quand l'abatis est bien sec, le travail du tassage est grandement diminué. On peut dire que le défrichement coûte en moyenne, \$12.00 dans le bois mou.